

 club alpin français Chalon-sur-Saône ESPACE JEAN ZAY 4 rue Jules Ferry 71100 CHALON- S/ SAÔNE	Téléphone : 03.85.93.10.21 mail : clubalpinchalon@ffcam.fr Site internet : http://chalon-sur-saone.ffcam.fr	Saison 2025-2026 <u>Séance demandée :</u> Choix 1 Choix 2
	Pratiquer Partager Protéger	☐ + option compétition ☐ section performance

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

**Obligatoire pour les enfants,
conseillé pour les adultes**

Problèmes de santé : allergies, maladies...
Recommandations éventuelles :

Cadre réservé au club

FICHE D'INSCRIPTION ECOLE ESCALADE ENFANT

(Version 29 mai 2024)

POUR L'ENFANT (*)

N° licence club alpin : (#)

Sexe : F / G

Nom – Prénom :

Date & lieu de naissance :

POUR LES RESPONSABLES DE L'ENFANT

PARENT 1

Nom – Prénom :

Adresse :

Tel portable:

@mail :

PARENT 2

Nom – Prénom :

Adresse :

Tel portable:

@mail :

A JOINDRE :

OBLIGATOIRE :

Merci de cocher les cases pertinentes

☐ Attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de Santé « QS – SPORT » pour mon enfant (concerne les adhérents qui ont déposé au club un certificat médical depuis moins de trois ans).

OU

☐ Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique des sports.

Pratique de la compétition : ☐ NON / ☐ OUI (si oui, joindre obligatoirement un certificat médical **spécifiant « pratique de la compétition »** daté de moins de 3 mois.)

Pour le règlement de l' ECOLE je joins :

Merci de cocher les cases pertinentes

☐ 3 x 64 € ou ☐ 3 x 57,6 € car ... Membre de la famille qui est déjà cafiiste ... est aussi inscrit à l'école d'escalade
ou ☐ 3 x 90 € si option compétition jeune ou section performance

Pour le règlement de la LICENCE + DROIT D'ENTREE + ASSURANCE je joins :

ou ☐ Licence J2 (57 €) + ☐ Droit d'entrée (6,5 €) + ☐ Assurance (19,6 €) = €

(Voir fiche d'information concernant licence, droit d'entrée et assurance)

OBLIGATOIRE : Si vous ne souscrivez pas l'assurance de personne CAF lors de la prise de licence.
- joindre votre attestation d'assurance individuelle accident pour la « pratique de l'escalade en club » valide pour l'année à venir.

Date et signature :

A REMPLIR ET SIGNER PAR LE RESPONSABLE DE L'ENFANT (*) Rayer les mentions inutiles

J'autorise (*), je refuse (*) la diffusion de photos de mon enfant, prises dans le cadre de la pratique de l'escalade au sein du club. Le retrait ou la suspension de cette autorisation peut se faire à tout moment par simple courrier au secrétariat.

J'autorise (*), je refuse (*) que le moniteur d'escalade prenne le cas échéant toute mesure (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendue nécessaire par l'état de l'enfant.

J'autorise (*), je refuse (*) que mon enfant quitte **seul** le gymnase en fin de séance :
Il sera Accompagné par :

Je suis informé(e) que je dois m'assurer de la présence effective d'un responsable dans la salle d'escalade avant de déposer mon enfant en début de séance.

Je prends note que les horaires de début et de fin de séance doivent être respectés pour le bon déroulement des cours.

Date et signature du responsable légal :

Pour tous les nouveaux inscrits les licences seront prises par le club à partir du 1 septembre, elle ne sera pas remboursable en cas de désistement

Les anciens adhérents recevront un appel à cotisation de la part de la Fédération dont ils ne doivent pas tenir compte. Pour tous les élèves de l'école, c'est le club qui prendra leur licence.

Elle sera obligatoirement présentée au moniteur lors des cours.